

A. élèves subventionné-es ¹

TARIF « L » ²
(Lausanne)

TARIF NORMAL
(hors Lausanne)

1. cours collectifs hors cursus

Premiers pas en musique, graines de musiciens, jardin des chansons, initiation musicale	CHF 710.-	CHF 800.-
Jeunes explorateurs (violon, piano) y compris cours d'initiation	CHF 1'495.-	CHF 1'800.-
Solfège, rythmique-solfège Jaques-Dalcroze, cours théoriques complémentaires avancés	CHF 710.-	CHF 800.-
Posture et pose de voix	CHF 300.-	CHF 370.-

2. cursus : forfait instrument ou chant ³

Niveaux préparatoire et élémentaire

30 minutes hebdomadaires	CHF 1'495.-	CHF 1'800.-
40 minutes hebdomadaires	CHF 1'660.-	CHF 2'170.-
Parcours découverte y compris location d'instrument (30 min. hebdomadaires)	CHF 1'645.-	CHF 1'800.-

Niveaux moyen et secondaire

40 minutes hebdomadaires	CHF 1'660.-	CHF 2'170.-
--------------------------	-------------	-------------

Niveaux secondaire supérieur 1, 2 et 3

50 minutes hebdomadaires	CHF 1'910.-	CHF 2'620.-
--------------------------	-------------	-------------

Niveaux certificat

60 minutes hebdomadaires	CHF 2'080.-	CHF 2'750.-
--------------------------	-------------	-------------

Certificat supérieur

	CHF 2'380.-	CHF 2'780.-
--	-------------	-------------

Pré-HEM

un instrument	CHF 2'380.-	CHF 2'380.-
deux instruments	CHF 2'990.-	CHF 2'990.-

3. pratiques collectives

les ensembles

Le pass' ensembles donne accès à un ou plusieurs ensembles instrumentaux et vocaux de sa catégorie d'âge ou de niveau, comme suit :

¹ Conformément à la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM), les élèves domicilié-es dans le canton de Vaud, âgé-es de moins de 20 ans, respectivement 25 ans s'ils/elles sont étudiant-es ou apprenti-es, bénéficient du tarif subventionné.

² Les parents des élèves et les étudiant-es dont le domicile personnel et familial est la commune de Lausanne bénéficient d'un tarif particulier, indiqué ci-dessus *Tarif « L »*.

³ Y.c. le solfège jusqu'au niveau certificat et cours à option ; aucune réduction n'est accordée aux élèves n'étudiant pas cette branche au Conservatoire de Lausanne ou ayant terminé le cursus de solfège.

pass' ensembles

Nano'Orchestre* – Miniswings – Miniceltik* – Maxiceltik* – Orchestre Crescendo* – Ministrings – Ensemble à vent* – Orchestre du Conservatoire de Lausanne – atelier all'Arrabbiatta – Strings Lab
MiniMaîtrise – Maîtrise Découverte – Maîtrise Horizons – Comédie Musicale – Chœur du Conservatoire de Lausanne

Inscription pour un pass' **

Elèves également inscrit·es à un cours d'instrument, de chant, de solfège, de rythmique-solfège ou initiation musicale (hors structure musique-école, secondaire supérieur, pré-HEM, certificat)	CHF 135.-	CHF 170.-
--	-----------	-----------

Elèves inscrit·es uniquement à l'un de ces ensembles	CHF 300.-	CHF 370.-
--	-----------	-----------

* Les frais de camp ne sont pas comptés dans le pass' et seront communiqués à la rentrée 2025-2026

** Forfait déjà inclus dans l'écolage dès secondaire supérieur, jeunes talents musique, structure musique-école et pré-HEM

la musique de chambre

Elèves inscrit·es uniquement en musique de chambre (cours hebdomadaires)	Variable selon projet (nous contacter)
--	--

les projets de classe

Elèves inscrit·es au conservatoire de Lausanne	Variable selon projet (nous contacter)
--	--

spectacle de Comédie musicale

Elèves inscrit·es au cursus de Chant Comédie musicale au conservatoire de Lausanne (obligatoire)	CHF 135.-	CHF 170.-
--	-----------	-----------

4. Structure Musique-école

Structure Musique-école un instrument	CHF 2'380.-	CHF 2'380.-
deux instruments	CHF 2'990.-	CHF 2'990.-

Maîtrise Musique-école*/ **	CHF 1'580.-	CHF 1'580.-
------------------------------------	-------------	-------------

* Rabais de 25 % sur l'écolage MME si l'enfant est inscrit ou s'inscrit également à un cours d'instrument polyphonique ou de chant individuel.

** Rabais de 40 % sur l'écolage MME si l'enfant est inscrit ou s'inscrit également à un cours d'instrument polyphonique ET de chant individuel.

5. Jeunes Talents Musique

Se référer au site de la FEM <https://fem-vd.ch/jeunes-talents/>

B. élèves non subventionné·es (qui suivent le plan d'études)

Niveau préparatoire à certificat supérieur (y.c. solfège et examens) :

- cours de 40 minutes (préparatoire à secondaire) CHF 3'545.-
- cours de 50 minutes (secondaire supérieur 1 à 3) CHF 4'545.-

- cours de 60 minutes (certificat et attestation) CHF 5'545.-
- cours de 70 minutes (certificat supérieur) CHF 6'545.-

C. [autres parcours](#)

Direction d'ensembles (montant forfaitaire) CHF 1'530.- CHF 2'030.-

Cours individuels libres « adulte » :

- Forfait 10 cours de 40 minutes
(y.c. 20 minutes annuel de droit à l'accompagnement) CHF 1'050.-
- Forfait 20 cours de 40 minutes
(y.c. 40 minutes annuel de droit à l'accompagnement) CHF 2'150.-
- Forfait 30 cours de 40 minutes
(y.c. 60 minutes annuel de droit à l'accompagnement) CHF 3'250.-
- Forfait 37 cours de 40 minutes
(y.c. 70 minutes annuel de droit à l'accompagnement) CHF 3'950.-
- Forfait 37 cours de 50 minutes
(y.c. 90 minutes annuel de droit à l'accompagnement) CHF 4'950.-
- Forfait 37 cours de 60 minutes
(y.c. 110 minutes annuel de droit à l'accompagnement) CHF 5'950.-

Cours collectifs « adulte » :

- Cours de théorie musicale (solfège,
cours théoriques complémentaires avancés) CHF 800.-
- Posture et pose de voix CHF 600.-
- Musique de chambre : forfait selon le nombre de cours
et la composition de l'ensemble Variable selon projet (nous contacter)
- Chœur du Conservatoire de Lausanne
Orchestre du Conservatoire de Lausanne, Ensemble à vents et Ateliers ⁴ CHF 370.-

D. [frais, réductions et paiement des taxes](#)

Frais de gestion CHF 70.- CHF 70.-
Finance annuelle

Réductions d'écolage

Si deux enfants ou plus de la même famille sont inscrits au Conservatoire de Lausanne, une réduction d'écolage de 30 % est appliquée pour l'(les) enfant(s) qui a(ont) l'(les) écolage(s) le(s) moins cher(s). Cette réduction ne s'applique pas au 2^e écolage si deux enfants sont inscrits à la structure Musique-école, en Pré-HEM, ou en certificat supérieur.

Les pratiques collectives (ensembles, musique de chambre, projets de classe) ne bénéficient pas de la réduction d'écolage

Paiement des taxes

Une taxe représentant les frais de gestion est perçue pour chaque année scolaire et doit être payée pour valider l'inscription. La finance d'étude annuelle est facturée en une fois. Il est possible de demander un échelonnement du paiement des factures. Cette demande doit parvenir au secrétariat au plus tard le 30 septembre de l'année scolaire en cours. Lors de l'envoi d'un rappel, un montant supplémentaire de CHF 30.- est perçu. En cas de non-

⁴ selon l'effectif requis, l'admission aux ensembles est conditionnée au niveau et à l'expérience.

règlement à la suite d'un rappel, la facture est remise au service du contentieux et les cours sont suspendus. La Direction se réserve le droit d'exclure un élève dont l'écolage ne serait pas acquitté.